



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Pays de la Loire

Situation au 30/09/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Pays de la Loire s'établit à 40 872 (44 629 en incluant les catégories D et E), soit une détérioration par rapport au mois dernier (+1,8% ; +721 par rapport à fin août 2012).

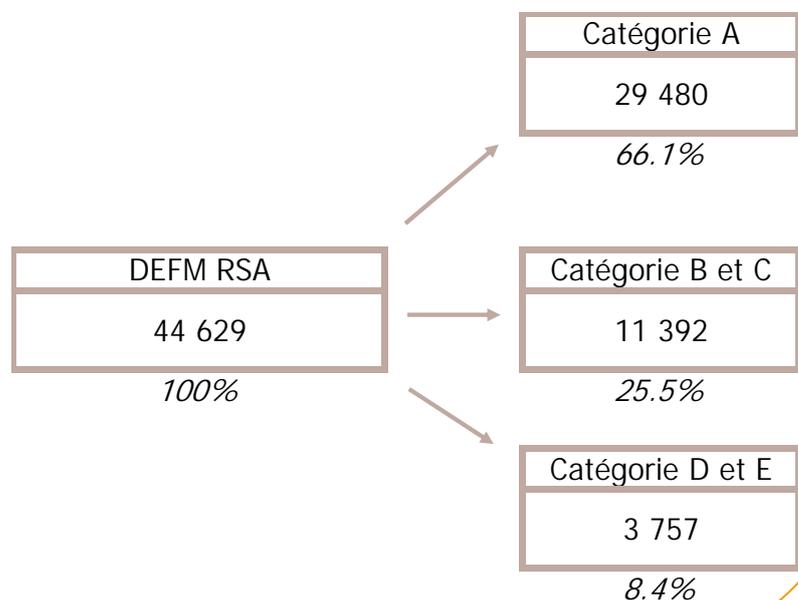
Les bénéficiaires du RSA représentent 15,9% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (66,1%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,3% contre 25,5%).

En Pays de la Loire, à fin septembre 2012, on dénombrait 40 872 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 15,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin septembre 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 10,1% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +8,3% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

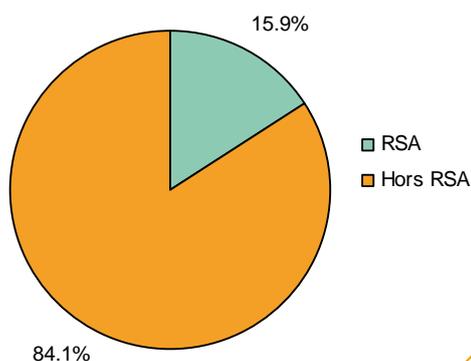
Répartition des bénéficiaires par catégories – Pays de la Loire



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Septembre 2012)



On dénombre 40 872 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (66,1% sont en catégorie A, 25,5% en catégories B et C).

En septembre 2012, ils représentent 15,9% de la DEFM régionale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (78,7%). Parmi ces droits payables, 61,4% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+15,2%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie C enregistrent une baisse de leurs effectifs (-3,7%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

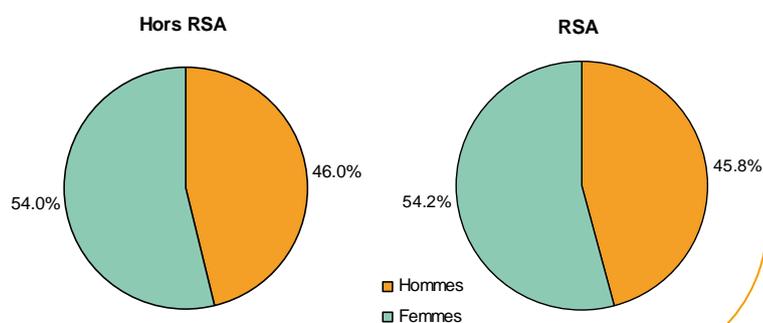
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	5 561	17 723	2 443	3 753	29 480	15.2%
Catégorie B	1 403	1 182	1 617	1 694	5 896	6.3%
Catégorie C	1 751	851	550	2 344	5 496	-3.7%
TOTAL A,B,C	8 715	19 756	4 610	7 791	40 872	11.0%
Catégorie D	307	394	132	263	1 096	5.9%
Catégorie E	546	586	445	1 084	2 661	-0.4%
TOTAL	9 568	20 736	5 187	9 138	44 629	10.1%

Caractéristiques des bénéficiaires

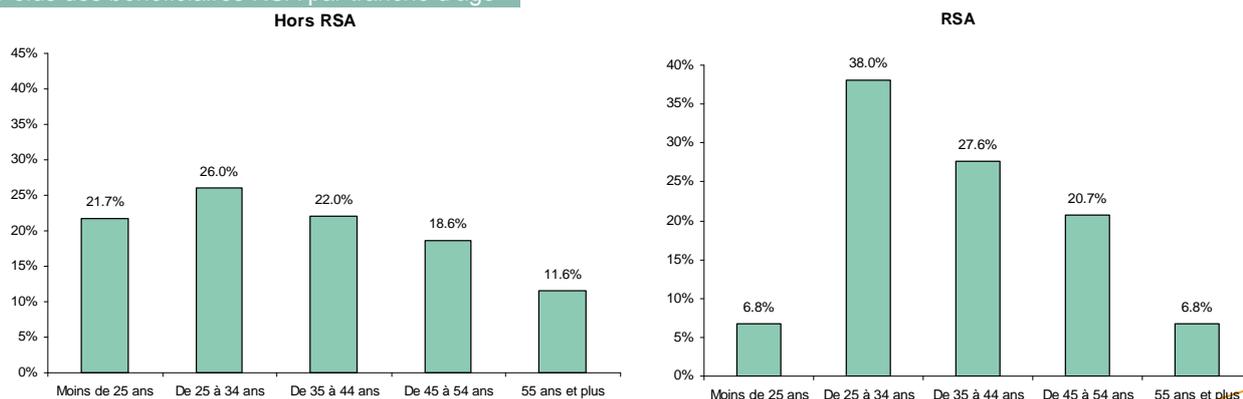
54,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est similaire à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 12 points. A l'inverse, les jeunes perdent 14,9 points et seulement 6,8% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Septembre 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	10.6%	8.1%
NIV III	12.2%	7.4%
NIV IV	21.9%	16.7%
NIV V	41.4%	43.1%
NIV V bis	5.7%	9.3%
NIV VI	8.1%	15.4%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	2.9%	5.0%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	22.5%	23.0%
Employés non qualifiés	16.4%	24.9%
Employés qualifiés	44.1%	39.8%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	14.1%	7.3%

43,1% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un bac (16,7%) et ceux qui n'ont aucun diplôme (15,4%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-5,2 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (15,4% contre 8,1%).

39,8% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (24,9%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23 %).

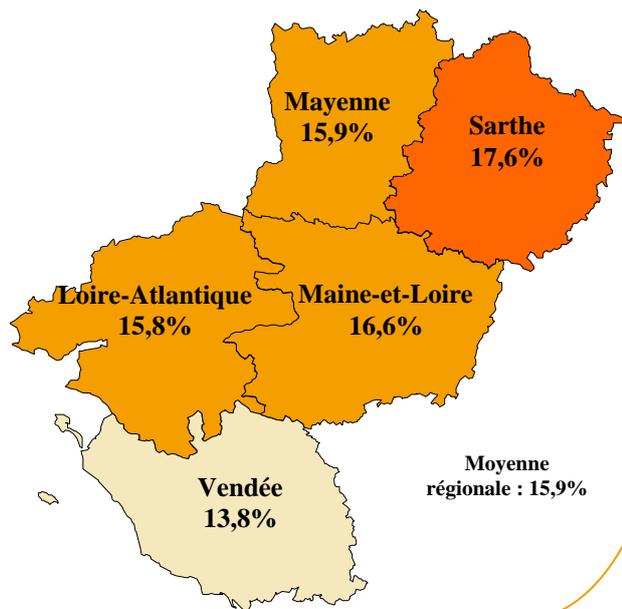
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,8 points) et les employés qualifiés (-4,3 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser faiblement (+0,5 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 8,5 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,1 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Septembre 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	3 020	4
K1304 Services domestiques	2 554	2
K1303 Assistance auprès d'enfants	1 566	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	1 103	7
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 091	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	1 026	5
N1105 Manutention manuelle de charges	993	9
A1203 Entretien des espaces verts	912	10
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	864	8
K1302 Assistance auprès d'adultes	802	11
D1507 Mise en rayon libre-service	791	13
D1505 Personnel de caisse	757	23
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	723	16
M1607 Secrétariat	709	6
G1605 Plonge en restauration	697	37

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 3 020 bénéficiaires, soit 7,4% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec plus de 2 550 demandeurs (6,2%) et l'assistance auprès d'enfants (3,8%) avec plus de 1 550 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, la vente en habillement et accessoires de la personne, la manutention manuelle de charges, l'entretien des espaces verts, l'assistance auprès d'adultes et la mise en rayon libre-service semblent être privilégiées dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (16^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (23^{ème} rang hors RSA) et de la plonge en restauration (37^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 17,6% de bénéficiaires RSA. Vient ensuite un groupe de 3 départements qui établissent leurs parts de bénéficiaires RSA entre 15,8% et 16,6% : la Loire-Atlantique (15,8%), la Mayenne (15,9%) et le Maine-et-Loire (16,6%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (13,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (20,6%), d'Angers (19,4%), de Nantes (18,9%) ou encore de Laval (16,8%). Parmi les bassins ruraux, Saumur (15,9%) et les Sables d'Olonne (15,4%) sont les plus touchés. La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (15,6%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 15,3%.

Cependant le poids des bénéficiaires RSA dans les bassins ruraux n'est pas uniforme. Clisson connaît le taux le plus faible avec 8% de bénéficiaires RSA contre 15,9% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

